

Paris, le 04 juin 2024  
N<sup>o</sup>2024-510271/ARM/SSA/DAGR/H/BREC/NP

## **DÉCISION**

**OBJET** : composition du jury des épreuves d'admission du concours pour l'admission d'élèves officiers de carrière à l'école de santé des armées en « parcours d'accès spécifique santé », au titre de l'année 2024

**RÉFÉRENCES** : 1. Décret n° 2020-782 du 25 juin 2020 relatif aux élèves officiers des écoles du service de santé des armées ;  
2. Arrêté du 26 mars 2021 relatif aux concours d'admission d'élèves officiers aux écoles du service de santé des armées et aux concours de recrutement de médecins, de pharmaciens, de vétérinaires et de chirurgiens-dentistes des armées ;  
3. Arrêté du 16 février 2024 fixant le nombre de places offertes en 2024 pour le concours d'admission aux écoles du service de santé des armées en qualité d'élève praticien et d'élève officier médecin ;  
4. Avis du 12 octobre 2023 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture du concours pour l'admission d'élèves officiers de carrière à l'école de santé des armées en qualité d'élève praticien.  
5. Décision n°502204/ARM/SSA/DAGR/H du 22 décembre 2023 portant nomination du président et du vice-président des concours d'admission d'élèves officiers aux écoles du service de santé des armées.

Le Médecin général Marc-Olivier GELMANN  
Le chef du Département Accompagnement et Gestion des Ressources Humaines

### **Décide :**

Le jury des épreuves d'admission du concours pour l'admission d'élèves officiers de carrière à l'école de santé des armées en « parcours d'accès spécifique santé », au titre de l'année 2024, est complété comme suit :

**Membres :** Médecin chef de services de classe normale Luc AIGLE (EMSLB – Lyon-Bron) ;  
Médecin en chef Anne LICARDIE (DC SSA – Paris) ;  
Médecin en chef Pierre PASQUIER (CSSFS) ;  
  
Psychologue de classe normale Mathilde LESNE (EMSLB – Lyon-Bron) ;  
Psychologue de classe normale Sébastien CID (HIA STE-ANNE, Toulon) ;  
Psychologue de classe normale Bénédicte CHARLES (173eme AM) ;  
Psychologue de classe normale Aude CREPIN (14eme CMA) ;  
Psychologue hors classe David COUTIER (HIA PERCY)

Commandant Denis BENOIST (SMR Centre) ;  
Capitaine Rodolphe WOERTH (Groupement de gendarmerie départementale du Rhône - compagnie de BRON) ;  
Capitaine Gilles TROMBINI (CEFOS) ;  
Capitaine Madeleine THOMAS (68eme RAA) ;  
Lieutenant-colonel Frédéric PRADES (RMED).

En cas d'absence d'un membre du jury dans le corps des médecins, le médecin en chef Thomas COLLEONY (EMSLB Lyon- Bron) assurera les fonctions de suppléant.

En cas d'absence d'un membre du jury dans le corps des psychologues, la psychologue de classe normale Camille VERNIERE (HIA BEGIN) assurera les fonctions de suppléant.

En cas d'absence d'un membre du jury dans le corps des officiers, le capitaine Romain CLAUDEL (régiment médical de la Valbonne) assurera les fonctions de suppléant.

Par ailleurs, les épreuves sportives sont organisées par un moniteur ou un moniteur-chef d'entraînement physique militaire et sportif (EPMS), qui s'adjoit les services d'autres moniteurs en qualité d'examineurs. Ils ne participent pas aux délibérations.

La liste des examinateurs retenus pour encadrer les épreuves sportives est fixée comme suit :

Adjudant-Chef OZOUF Elvis	EMSLB
Adjudant REBEAUD Guillaume	EMSLB
Sergent-Chef ZIAD Simon	EMSLB
Sergent-Chef BESNARDEAU Kévin	EMSLB
Caporal-Chef DIAMOYE Margaux	RMED